

CONTENU

- 1 Salaires à partir du 1er octobre 2025
- 2 Primes d'équipes

TELECHARGEZ



Scannez le code QR et restez informé!



1. SALAIRES À PARTIR DU 1^{ER} OCTOBRE 2025

SALAIRE HORAIRE PAR CATÉGORIE			
2ème Catégorie	21,4729 €	Catégorie A	22,1340 €
3ème Catégorie	21,7513 €	Catégorie B	23,0270 €
4ème Catégorie	22,0617 €	Catégorie C	23,5799 €
5ème Catégorie	22,5465 €	Catégorie D	24,1369 €
6ème Catégorie	23,0270 €	Catégorie E	25,0236 €
7ème Catégorie	23,9094 €	Catégorie F	25,5443 €
		Catégorie G	26,0675 €
		Catégorie H	26,5882 €

2. PRIMES D'ÉQUIPES

Le salaire de référence est constitué par la moyenne arithmétique des salaires catégoriels de 4 à 7 et de B à H = 24,0792 € X 1,110420 = 26,73807 €

2 % de 26,7381 €	0,5348 € (pause du matin)	
5 % de 26,7381 €	1,3369 € (pause de l'après-midi)	
15 % de 26.7381 €	4.0107 € (pause de nuit)	





#vousméritezlerespect



Marche des carrières 14 octobre 2025 Gare du Nord, Bruxelles